

	<ul style="list-style-type: none"> - Représenter la DJS lors des réunions ou évènements relatifs aux sports ; - Participer aux jurys de diplômes divers dans le domaine sportif ; - Assurer le remplacement d'un collègue, à la demande de la direction, afin d'assurer la continuité du service public.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Conseiller des activités physiques et sportives
16	SPECIALITE SOUHAITABLE :

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance des rôles et attributions des institutions de la Polynésie française ;		X	
	- Connaissance du tissu socio-économique, associatif et partenaires du champ sportif ;		X	
	- Connaissance des axes de développement en matière de sport ;		X	
	- Connaissance de la réglementation en matière sportive ;		X	
	- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec le sport ;		X	
	- Connaissances des procédures et circuits administratifs ;		X	
	- Connaissance des différents dispositifs d'aide et d'autorisations au mouvement sportif ;		X	
	- Techniques de conduite de réunion ;			X
	- Techniques d'organisation et de gestion de dossiers ;			X
	- Gestion du temps ;			X
	- Méthodes d'évaluation ;			X
	- Capacité d'analyse et de synthèse			X
	- Gestion des conflits ;			X
	- Capacité rédactionnelle ;			X
	- Rigueur et sérieux ;			X
	- Esprit d'initiative ;			X
	- Respect de la confidentialité des dossiers, devoir de discrétion ;			X
	- Disponible ;			X
	- Sens du service public.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience dans le milieu associatif, sportif
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : outils informatiques (Monitoru, lexpol, PolyGF, Mes démarches,...)
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :